

## Appel d'offres

# Projets émergents

Edition 2024-2025

Document cadre



L'appel à propositions « Projets émergents », cofinancé par le Département « Sciences de l'environnement » et le GPR « Bordeaux Plant Sciences », est ouvert à l'ensemble des équipes des UMR/UR de l'Université de Bordeaux rattachées au Département des Sciences de l'Environnement.

Il a pour objectif de soutenir l'émergence de projets de recherche originaux et innovants tout en favorisant les interactions entre les unités et les équipes du Département. Le soutien du Département doit être considéré à la fois comme un levier pour l'amorçage de nouveaux projets de recherche partagés ainsi que comme un élément contribuant à sa stratégie scientifique.

Un projet de recherche pourra être soutenu pour une **durée de deux ans** pour un **montant maximal de 30k€** (avec deux versements de 15k€ max, un en 2024 et un en 2025). Ce financement peut prendre en compte des consommables, du petit équipement, des prestations et des déplacements mais ne peut pas intégrer de coûts salariaux (exception faite des gratifications de stages M2...). Le texte du projet ne dépassera pas 5 pages.

L'avis et signature des directeurs d'unité sont demandés. L'évaluation sera réalisée essentiellement par des membres du conseil du Département, si besoin la direction du Département fera appel à des experts extérieurs.

Date limite d'envoi des dossiers : **le 10 Mars 2024**

Communication des résultats : **fin Mars 2024**

### Conditions d'éligibilité

- Sont éligibles les projets qui justifieront de l'association d'au moins deux équipes d'une Unité de Mixte de Recherche affiliée à l'Université de Bordeaux (voir critères de sélection des projets) et/ou rattachée à des unités différentes du Département des Sciences de l'Environnement et affiliées à l'Université de Bordeaux. Les unités de recherche non affiliées à l'UB mais associées à ce département peuvent être partenaires du projet mais ne pourront pas recevoir de financement. Elles seront obligatoirement associées à une UMR affiliée à l'Université de Bordeaux qui sera le porteur.

- Les 2 porteur-euse-s du projet doivent être en poste titulaire et affecté-e-s dans une unité de recherche affiliée à l'Université de Bordeaux et rattachée au Département des Sciences de l'Environnement ou justifier d'un contrat de travail (post-doc) courant jusqu'en Décembre 2025, date de fin du projet (à certifier par le Directeur du laboratoire).

Dans le cas où un porteur de projet, permanent ou non permanent, ne peut assurer son rôle jusqu'à la fin du projet, le laboratoire d'affectation s'engage à assurer les moyens humains dédiés au bon déroulement du projet.

- Les projets portés par des collègues récemment recruté-es ou ayant soutenu leur HDR au cours des deux dernières années sont particulièrement encouragés.

- Les candidat-e-s qui bénéficient déjà d'un fond de soutien aux nouvelles équipes (ANR JCJC, ERC, IDEX, LabEx ...) ne sont pas éligibles à ce dispositif.

- L'avis et signature des directeurs d'unité sont demandés.

## Critères de sélection

- le critère principal est le caractère innovant et émergent de la proposition qu'il conviendra d'expliciter de manière claire et précise (# 2.3)
- il conviendra de préciser, si tel est le cas, comment le projet de recherche proposé s'intègre dans les thématiques scientifiques développées au sein du Département Sciences de l'Environnement et/ou du GPR Bordeaux Plant Science (# 2.4)
- la nouveauté de la collaboration entre les équipes impliquées dans le projet sera considérée comme un atout supplémentaire mais n'est pas obligatoire.

**A l'issue du projet**, les porteur-euse-s du projet s'engagent à produire un rapport d'activités scientifique accompagné d'une grille d'indicateurs (en cours de préparation par le Département). Les résultats du projet feront l'objet d'une communication orale lors de la journée du département à l'automne 2025.

---

Département de recherche  
Sciences de l'environnement / université  
de BORDEAUX

Grand Programme de Recherche  
BPS | Bordeaux Plant Sciences / université  
de BORDEAUX

Dossier à adresser à :



Département Sciences de l'environnement  
AAP Projets émergents  
[sciences.environnement@u-bordeaux.fr](mailto:sciences.environnement@u-bordeaux.fr)



INRAE



Université  
BORDEAUX  
MONTAIGNE

BORDEAUX  
INP

École Pratique  
des Hautes Études

ISVV  
INSTITUT DES SCIENCES  
DE LA VIGNE ET DU VIN  
BORDEAUX-AQUITAINE